RÉSUMÉ

Frédéric et Irène Joliot-Curie sont des scientifiques reconnus pour leur découverte de la radioactivité artificielle, qui leur valut un prix Nobel en 1935. Cependant, l'Histoire n'a pas retenu que leur œuvre scientifique, mais aussi leurs engagements sociaux et politiques, leurs combats pour la recherche fondamentale, pour l'interdiction de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires, ou encore pour les droits des femmes. Les Joliot-Curie sont avant tout la mémoire d'une époque en mutation, tant scientifique que sociale.

DESCRIPTIF TECHNIQUE

› 12 panneaux* verticaux (100x150 cm) à suspendre imprimés sur toile, finition avec réglettes haut et bas + deux trous de suspension (crochets non fournis).
› Transport : le matériel est conditionné dans deux sacs de transport en tissu avec anse (environ 110 x 30 x 15 cm).
› Poids total : environ 15 kg.

*L'exposition s'organise avec un panneau de présentation ; 10 parties selon différentes périodes chronologiques (1 panneau par partie) ; et enfin un panneau qui présente des explications scientifiques sur les travaux des Joliot-Curie :

1 – Panneau de présentation
2 – Irène Curie
3 – Frédéric Joliot
4 – Deux jeunes gens complémentaires
5 – La radioactivité artificielle
6 – Une vie de famille
7 – Engagements et nouvelles responsabilités
8 – La fission et la réaction en chaîne
9 – Des années sombres à la libération
10 – Responsabilités et engagements
11 – L'héritage des Joliot-Curie
12 – Un peu de science pour mieux comprendre les Joliot-Curie…

TARIFS ET CONDITIONS

› Tarifs de location : 240 € TTC/semaine ; 600 TTC/mois ; 1 200 € TTC/trimestre ; 3600 € TTC/an. Gratuit pour les établissements scolaires.
› Tarif de transport : l'organisation du transport des panneaux d'exposition est prise en charge par le Musée Curie et le coût sera facturé à l'emprunteur (coût indicatif du transport aller-retour en France métropolitaine par un transporteur : 200 € TTC).
› Frais de dossier : 100 € TTC.
› Pour toute location, un contrat sera établi entre les deux parties ainsi qu'un constat d'état. L'emprunteur doit souscrire à une assurance (valeur d'assurance de l'exposition : 3000 €).

Cette exposition est réalisée par le Musée Curie et l'Association Curie et Joliot-Curie (ACJC).

Musée Curie
11 rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris
musee.curie.fr
musee@curie.fr
Rejoignez-nous sur facebook
facebook.com/lemuseecurie